

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

ABONNEMENTS :

Canada : \$1.00. — Ville de Québec, États-Unis, et Pays
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr 50)

Doivent être payés d'avance.

~~~~~

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adre-  
sés à La SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

---

La SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action  
Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103, rue  
Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

## VIN SAINT-NAZAIRE

Archevêché de Québec, 1er août 1905.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1er mars 1897.

† L.-N., ARCH. DE QUÉBEC.

---

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »

---

Depuis la mort de Mgr Laflamme, M. l'abbé Ph. J. Fillion a été chargé de surveiller la fabrication de nos vins liturgiques, et cela à la demande expresse de Monseigneur l'Archevêque de Québec.

A. TOUSSAINT & CIE

# LE FEU

## DANS LES MAISONS D'EDUCATION

est un danger constant si l'intérieur  
n'est pas recouvert de matériaux  
incombustibles.

---

### **"LINABESTOS"**

est la seule planche murale

#### **ENTIEREMENT A L'ÉPREUVE DU FEU**

Les autres contiennent soit des fibres de bois, soit de la pâte à papier, lattes, refente de bois, asphalte, colle grasse, ou autre substance dangereuse; LINABESTOS est entièrement fait d'amiante et de ciment Portland.

LINABESTOS est donc à l'épreuve du feu : il ne craque pas, ne gauchit pas, ne "travaille" pas. Aucune vermine ne peut y trouver refuge.

#### **COÛTE PEU**

Demandez notre livret « D » et échantillons.

---

**LA CIE DES PRODUITS  
D'AMIANTE ET DE CIMENT.  
78, rue St.-Pierre, - QUEBEC.**

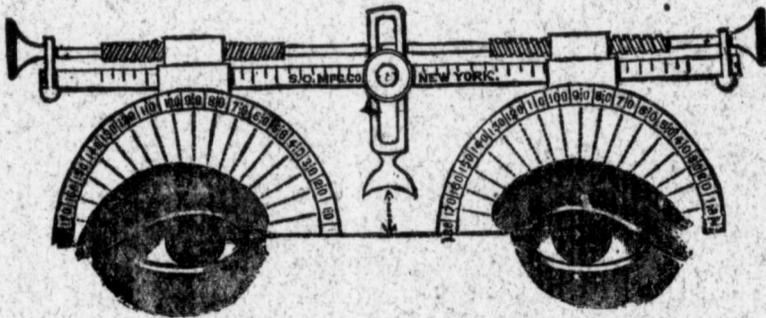
Succursales : Halifax, N. E., St-Jean, N. B.,  
Sydney, C. B.

Bureau: 82 rue St-Pierre

Téléphone 263

Résidence: 15, rue Ste-Julie.

**CHARLES GAGNON,** AGENT ET COURTIER  
D'ASSURANCES  
FEU, VIE, ACCIDENTS, MARINE, Etc.



**J.-E. GAGNON,** OPTICIEN  
SPÉCIALISTE.

PHONE 868.

160, rue ST-JEAN, QUÉBEC.

Pour l'examen fonctionnel de l'œil comprenant l'acuité visuelle, la réfraction et le choix des lunettes.

EXAMEN GRATUIT

Spécialité Verre Torique

Seul Fabricant de Verres à Lunette à Québec  
Comparez nos verres et le fini de notre travail

Toutes commandes exécutées le même jour

HEURES DE BUREAU

4-8 heures a. m. à 8 heures p. m.

**CIERGES ET VINS DE MESSE**

**MAISON J.-B. LASNIER PÈRE**

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES  
IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

*La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.*

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU  
**RUE ST-GEORGES, LÉVIS.**

TÉLÉPHONES  
Bell 91  
National 169

**BILLETS** POUR TOUTES  
LES LIGNES  
DE

**BATEAUX A VAPEUR**

AGENCE DE

**THOS. COOK & SON**

**F.-S. STOCKING, 32, St-Louis  
QUÉBEC.**

**J.-E. LIVERNOIS**

LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes  
Brevetés, Parfums, Etc., Etc

**RUE ST-JEAN, - QUÉBEC,  
CANADA.**

**LES MEILLEURES GRAINES DE SEMENCE RÉPONDENT,  
SEULES AUX ESPÉRANCES DU SEMEUR.  
POURQUOI NE PAS SE LES ASSURER ?**

La maison **DÉRY** les vend à plus de 50,000 Canadiens et  
tous sont satisfaits.

**GRATIS** Le catalogue français le plus illustré et le plus complet du  
Dominion; une nouvelle édition vient de paraître: demandez-la.

**HECTOR-L. DERY, 21-23, NOTRE-DAME EST,  
MONTREAL.**

**LA MEILLEURE ET LA PLUS ANCIENNE MAISON D'ÉPICERIES,  
A QUÉBEC**

**N. RIOUX & CIE**

s'honore de compter parmi ses clients un grand nombre de  
maisons d'éducation et de membres du clergé.

**AUTORISÉE A VENDRE LE VIN DE MESSE.**

NOTE:—Demandez notre "Mas de la Ville", vin sans alcool, la boisson idéale des végétariens et des abstinents.

**WILFRID LACROIX, B.A.A.**

**ARCHITECTE**

Diplômé de l'Université Laval

Téléphone 1553.

425, rue St-Jean, Québec.

**LORENZO AUGER**

**ARCHITECTE**

de l'Association des Architectes de la Province de Québec,  
de l'Institut Royal des Architectes du Dominion.

39, rue St-Jean, Québec



1, Rue St-Jean

(Edifice de la Métropolitaine.)

LÉVIS.

**JOS.-P. OUELLET**

**ARCHITECTE ET ÉVALUATEUR**

DIPLÔMÉ : "A. A. P. Q." ———— et ———— MEMBRE DE L'I. R. A. C.

**SPÉCIALITÉ : ÉDIFICES RELIGIEUX**

28, rue Ste-Famille, QUÉBEC.

Téléphone 177

**GARAND & THIBAUT,** DOREURS,  
ARGENTEURS  
et NICKLEURS

308½, rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage  
— Vieilles argenteries remises à neuf.— Couchettes en cuivre  
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitu .s.

Aussi : Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

Une Spécialité : **OUVRAGE GARANTI.** Une visite est sollicitée

Restauration de peintures et nettoyage de vieilles gravures

## LOUIS MORENCY

SCULPTEUR ET DOREUR

183, RUE ST-JEAN, QUEBEC

Spécialité : Tableaux et Gravures.

Une occasion unique est offerte à MM. les Curés d'acheter pour leur église quatre toiles anciennes représentant les Évangélistes.

## JOBIN & PAQUET VANDRY & MATTE

FERBLANTIERS  
- PLOMBIERS -



72-78, Cote d'Abraham, Québec.

Plomberie Moderne, Ventilation, Éclairage au Gaz et à l'Électricité, Téléphones et Sonneries Électriques, Système de Chauffage à Eau Chaude, à la Vapeur et à Air Chaud, Couverture en Métal, etc. Fournitures de Matériaux de Plomberie, Chauffage, Gaz, Électricité, Pompes en Cuivre et en Fonte, Tuyaux et Ajustements pour Aqueduc. Poêles, Ferblanc et Cuivre, Etc.

ENTREPRENEURS  
DE

PLOMBERIE, CHAUFFAGE,  
LUMIÈRE ET CLOCHES  
ELECTRIQUES.

OUVRAGES EN TÔLE,  
FERBLANC et CUIVRE.

— ANGLE DES RUES —  
St-Jean et d'Youville, Québec.

## LIBRAIRIE A.-O. PRUNEAU

60, RUE ST-JEAN, QUEBEC.

Ornements d'église, Damas moirés, Taffetas en soie, Tissus en laine pour tentures et soutanes d'enfants de chœur, Toiles pour lingerie d'église, Surplis, Aubes, Bas d'aube en dentelle, Gazes or et argent, Point lamé d'or, Galons, Dentelles, Franges, Glands or et argent.

## Dorure, Argenture, Vernissage à l'or et Réparations

POUR LE CLERGÉ ET LES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES



CALICES, CIBOIRES, OSTENSOIRS, ETC., Ré-Argentés  
et Dorés.

CHANDELIERS D'AUTEL, ENCENSOIRS, ETC., Ré-Argentés  
ou Re-Vernis à l'or.

ARGENTERIE DE TABLE, COUPELLERIE, Réparées et  
Ré-Argentées.

DORURE ET ARGENTURE DE MENUS OBJETS: MÉDAILLES,  
CHAINETTES, ETC.

Tous nos travaux sont confiés à des experts, et donnent la plus entière  
satisfaction; nos prix défient toute compétition.

Nous serons heureux de répondre à toute demande de renseignements.

## LA COMPAGNIE ROYAL SILVER PLATE

ÉTABLIE EN 1899

A. GIROUX, Gérant.

57, ST-GABRIEL, MONTREAL.



Monuments, Epitaphes, Pierres  
tombales, Bénitiers, Statues en  
fonte et en bronze.

## OLIVIER JACQUES

Marbrier et Tailleur de pierre

RUE SHAW - - LEVIS.

Brique, Ciment et Bardeau d'Amiante.

Nous vendons aussi

**LA FAMEUSE CHAUX DE SAINT-MARC**

contenue dans des quarts en tôle solides et très étanches.

---

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

---

## SOMMAIRE

*Calendrier de la semaine*, 673. — *Les Quarante-Heures*, 673

**Partie officielle** : Nominations ecclésiastiques, 674.

**Partie non officielle** : CAUSERIE DE LA SEMAINE : Sommes-nous meilleurs ? 674. — LITURGIE ET DISCIPLINE : Communion en viatique, 676. — Monseigneur Langevin, 677. — Mgr Henri Têtu, 679. — CHRONIQUE DIOCÉSAINE, 680. — À TRAVERS LES DIOCÈSES : Saint-Boniface, 682 ; Chatham, 684.

**Bulletin social** : FAITS ET ŒUVRES : Le règne social du Sacré-Cœur, 685 ; Le R. P. Rutten à Québec, 685 ; L'alcool et la science, 687.

---

## CALENDRIER DE LA SEMAINE

**Dimanche, 27 juin.** — V ap. Pent. SOL. DE LA S. JEAN-BAPTISTE.

**Lundi, 28.** — S. LÉON, pape et conf.

**Mardi, 29.** — SS. PIERRE ET PAUL, apôtres, *dbl. 1 cl.*

**Mercredi, 30.** — COMMÉMORATION DE S. PAUL, *dbl. maj.*

**Jeudi, 1 juillet.** — PRÉCIEUX SANG DE N. S. J.-C., *dbl. 2 cl.*

**Vendredi, 2.** — VISITATION DE LA B. V. M., *dbl. 2 cl.*

**Samedi, 3.** — 5e jour de l'act. des SS. Apôtres.

**Dimanche, 4.** — VI ap. Pent. SOL. DES SS. AP. PIERRE ET PAUL.

## QUARANTE-HEURES

27 juin, Château-Richer. — 29, St-Frédéric. — 30, St-Victor. — 2 juillet, St-Camille. — 4, Ste-Famille, I. O.

---

## **PARTIE OFFICIELLE**

---

### **NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES**

Par décision de Son Éminence le Cardinal Bégin :

M. le Chanoine J.-Jean-Baptiste HALLÉ a été nommé chapelain général de la Société Saint-Vincent de Paul, et, comme tel, chapelain du Conseil Supérieur du Canada et chapelain du Conseil particulier de Québec ;

M. l'abbé Léon DELISLE, vicaire à Saint-Anselme, a été nommé vicaire à Saint-Jean-Baptiste de Québec ;

M. l'abbé Gédéon JULIEN, vicaire à Saint-Flavien, a été nommé vicaire à Saint-Alphonse de Thetford ;

M. l'abbé Joseph AUDET, nouveau prêtre, a été nommé vicaire à Saint-Anselme ;

M. l'abbé Joseph FORTIN, nouveau prêtre, a été nommé vicaire à Saint-Georges de Beauce ;

M. l'abbé Edmond PELLETIER, nouveau prêtre, a été nommé vicaire à Château-Richer ;

M. l'abbé Emile BÉDARD, nouveau prêtre, a été nommé vicaire à l'Ancienne Lorette ;

M. l'abbé Maurice BROWN, nouveau prêtre, a été nommé vicJire à Saint-Paschal ;

M. l'abbé Emilien GAUTHIER, nouveau prêtre, a été nommé vicaire à Saint-Patrice de Fraserville.

---

## **PARTIE NON OFFICIELLE**

---

### **CAUSERIE DE LA SEMAINE**

#### **SOMMES-NOUS MEILLEURS ?**

Tous les jours, depuis que cette terrible guerre est commencée, nous nous retrouvons avec la même impatience et la même anxiété de connaître les événements des dernières vingt-quatre heures ; tous les jours, nous recommençons les commentaires de la veille et nous nous posons les mêmes questions : les Russes tiendront-ils ? les troupes anglaises ont-elles leurs muni-

tions ? l'offensive des Alliés va-t-elle se produire enfin ? Parfois, les réflexions passent du domaine militaire au domaine moral, et la très grave question des responsabilités nationales se pose : cette guerre n'est-elle pas un juste châtement pour telle ou telle nation, qui a prévarié ? tel autre peuple saura-t-il reconnaître la main de Dieu, qui ne le frappe que pour le sauver ?

Mais au milieu de ces terribles faits quotidiens, combien peu d'entre nous se posent cette simple question : sommes-nous meilleurs, depuis que la guerre étend ses ravages sur le monde ?

Avons-nous, d'abord, compris la leçon de Dieu dans les tragiques événements qui désolent l'Europe et notre pays depuis dix mois ? Avons-nous prêté une oreille suffisamment attentive à la grande parole du Pape ; et si nous l'avons religieusement écoutée, avons-nous su mettre fidèlement en pratique ces enseignements salutaires sur la guerre et ses véritables causes ?

Les libres-penseurs regardent cette guerre, et toutes les guerres, comme une simple collision d'intérêts politiques, sinon de forces aveugles et brutales, et qui n'aurait aucune relation avec l'ordre moral ou avec l'ordre surnaturel. Pour un catholique, pour celui qui a le bonheur de jouir des lumières de la foi, ces terribles événements entrent dans les desseins adorables de Dieu, qui gouverne les rois et les peuples et sans la permission duquel pas un cheveu ne peut tomber de la tête d'un seul homme. Dieu, nous le savons par l'enseignement traditionnel de l'Église, permet les guerres pour l'expiation des péchés du monde. « Lorsque l'âme humaine, a dit le grand penseur catholique, Joseph de Maistre, a perdu son ressort par la mollesse, l'incrédulité et les vices gangrenés qui suivent l'excès de la civilisation, elle ne peut être retremée que dans le sang. » Louis Veillot écrivait, en 1870 : « Quand les crimes de la terre, poussés au delà de toute mesure, fatiguent enfin sa patience, alors, laissant agir les causes secondes, Dieu se sert de la guerre pour punir et corriger en même temps cette corruption ; et il déchaîne ces cruels événements que saint Augustin trouve nécessaires : *Clades quibus per certa intervalla locorum et temporum genus humanum oportet affligi*. Terrible il faut ! En déchaînant les fléaux, Dieu ne laisse pas de s'en réserver la conduite. La sentence est d'un juge irrité, le résultat révèle le cœur d'un père. Il déchaîne les maux de la

guerre, il les arrête, il les répare, et le champ le plus dévasté est celui qui donnera demain les plus belles moissons.»

Nous sommes-nous efforcés, depuis le déchaînement de la guerre, de mettre notre conduite plus en harmonie avec ces grands principes, que nous savons vrais? Faisons-nous pénitence? Souffrons-nous avec plus d'humilité et plus de résignation? Sommes-nous plus obéissants aux préceptes et aux lois de la Sainte Église? Notre dimanche est-il mieux sanctifié? Les parents sont-ils plus respectés, et le salut éternel des enfants est-il mieux assuré par les mères et pères? Les saintes lois de la tempérance sont-elles mieux observées? Notre vie publique s'est-elle faite plus chrétienne? Nos législateurs tiennent-ils un compte plus respectueux de la doctrine et des intérêts de l'Église dans les projets de lois qui sont soumis à leur étude? Prions-nous mieux et plus souvent? Enfin, sommes-nous vraiment meilleurs?

Seule, ne l'oublions jamais, la sanctification des peuples par la vérité, par la pénitence et par la prière pourra assurer au monde une paix durable.

A. H.

## LITURGIE ET DISCIPLINE

### COMMUNION EN VIATIQUE

Q. Quand la sainte communion est administrée plus d'une fois dans la même maladie à un moribond qui n'est pas à jeun, de quelle formule doit-on se servir, *Accipe* ou *Corvus*?

R. La Sainte Eucharistie ne peut être administrée à un malade qu'une seule fois dans la même maladie, avec la formule *Accipe Viaticum*. — « On peut, dit *L'Ami du Clergé*, donner la sainte communion plusieurs fois dans la même maladie à un moribond qui n'est pas à jeun, mais à la condition qu'on se servira de la formule ordinaire : *Corpus Domini J. C. custodiat...* et non de la formule : *Accipe frater* ou *soror Viaticum...* qui ne doit être employée qu'une seule fois.»

Le moribond par une seule communion satisfait complètement au précepte divin de la communion qui urge pour lui en ce moment, et il reçoit vraiment le réconfort suprême pour le passage de cette vie à l'éternité. S'il communique ensuite les jours subséquents, où persiste le danger de mort, ce n'est plus comme viatique ou provision de voyage, — sous ce rapport il est muni, — mais c'est par dévotion. (Saint Charles, Catalani, Billuart, Scavini, Bou-

est  
la  
ces  
éni-  
na-  
de  
Les  
nts  
la  
que  
un  
ise  
ous  
s ?  
ar  
au

vier, Van der Stappen, Velghe, *Ephémérides Liturgiques, L'Ami du Clergé*. — Cet enseignement est d'ailleurs appuyé sur le *Rituel* (Tit. IV, chap. IV, n. 16 et 17) et sur un décret de la S. Congrégation des Rites en date du 13 février 1892 (3767).

Il semble donc qu'il ne faut plus tenir compte de l'opinion contraire soutenue par Coppin et Stimart et quelques autres, ni regarder comme libre l'emploi de l'une ou de l'autre formule.

---

---

### MONSIEUR LANGEVIN

#### Archevêque de Saint-Boniface

La mort presque soudaine du courageux et éloquent archevêque de Saint-Boniface est un deuil pour toute l'Eglise du Canada, affligée en ces dernières semaines de plusieurs pertes sensibles.

Par son talent, par sa belle humeur, par la noblesse et la loyauté de son caractère, par son détachement de tout mobile personnel, Mgr Langevin était déjà une puissante et très sympathique personnalité. Par son patriotisme, par son dévouement à ses compatriotes et à son pays, il fut un très grand citoyen. Par son attachement à l'Eglise, par son obéissance au Pape, par sa piété et son grand esprit surnaturel, il fut un très saint pontife. Par son zèle intrépide à promouvoir les intérêts de l'Eglise, à défendre ses droits, à protéger les âmes qui lui étaient confiées, il fut un très grand archevêque.

Appelé à gouverner un immense diocèse et à recueillir la succession d'un très grand archevêque, obligé de déjouer et de renverser de redoutables embûches, en faisant face à de nombreux et insidieux ennemis, il ne se laissa ni effrayer ni arrêter par la grandeur et le poids de sa tâche. Soutenu par Dieu et dirigé par l'Eglise, ayant dans son esprit la lumière et la flamme de la vérité, dans son cœur l'amour de Dieu et des âmes, il embrassa courageusement et généreusement tous les labeurs de sa charge. Ainsi éclairé, soutenu et réconforté, il ne recula ni en face des périls, ni devant les combats, qu'ennemis et adversaires suscitèrent presque constamment contre les causes qu'il avait à défendre, les causes sacrées que sa conscience ne lui permettait pas d'abandonner.

Si plusieurs de ceux qui ont reproché à ce grand orateur et à cet apôtre intrépide son intransigeance et son ardeur, dans la défense de la vérité catholique et du droit des âmes, dans la défense de la foi et des traditions de ses ouailles et de ses compatriotes, avaient su découvrir et comprendre les motifs de foi et de conscience qui l'inspirèrent dans toute sa conduite, ils

l'auraient admiré et l'eussent aidé, au lieu de lui susciter des embûches et des embarras. Pour comprendre et admirer la vie, les paroles et les actes de Mgr Langevin, il faut les regarder du point de vue où le grand archevêque se plaça toujours lui-même dans toute sa vie : le point de vue de la foi, le point de vue de l'Eglise et du bien des âmes.

Ainsi certains politiciens de carrière et d'autres que l'esprit de parti empêche de voir clair et de juger avec équité, qui ont pu s'étonner, jusqu'à le lui reprocher, que l'Archevêque de Saint-Boniface témoignât plus de confiance à tels hommes ou à tels groupes politiques qu'à tels autres, ne prirent pas la peine d'observer que dans deux provinces voisines, il témoignait de la confiance, ici aux conservateurs et là aux libéraux, selon que l'un ou l'autre groupe de ces partis étaient hostiles ou bienveillants à la cause catholique.

Le même motif le guidait et l'inspirait lorsqu'il prenait la défense de notre langue et de nos traditions françaises—la langue et les traditions des missionnaires dont il était le frère et l'héritier, — dans les régions confiées à son zèle d'apôtre. Il voyait engagés dans ces pénibles conflits autour de notre nationalité et de notre langue, les plus chers et les plus manifestes intérêts de la cause catholique elle-même.

Il ne pouvait pas consentir à laisser dépouiller celle-ci des avantages que lui garantissent chez nous des traditions franco-canadiennes, trois fois séculaires, toutes pénétrées de catholicisme. Dans l'intérêt de la religion, il ne pouvait pas consentir à voir se briser ou se changer en hostilité les liens de solidarité, qui existent heureusement chez nous entre la foi catholique et les aspirations nationales des Canadiens-Français, ceux-ci formant, à eux seuls, plus des deux-tiers de toute la population catholique. Il ne pouvait pas, lui évêque catholique, accepter le risque de voir les âmes à lui confiées, s'aventurer, par l'abandon de leur langue et l'adoption contre nature d'une langue servant surtout à l'influence protestante, vers les mariages mixtes, vers l'indifférence religieuse, vers l'apostasie de la foi, qui suit trop souvent, malheureusement, en Amérique, l'apostasie de la langue et des traditions ancestrales.

Dans les luttes qu'il a dû soutenir, Mgr l'archevêque de Saint-Boniface n'a pas eu seulement pour lui le courage et la loyauté comme le bon droit, il a eu aussi l'estime et la coopération de tous ceux que n'aveuglent pas les préjugés de la passion ou de l'erreur.

Au milieu des luttes et des adversités qui ont occupé une partie de sa vie d'évêque, au milieu des travaux et des voyages que ces luttes avaient rendus pour lui nécessaires, feu Mgr Lan-

gevin trouva encore du temps et de l'énergie pour les belles œuvres qu'il multiplia dans son diocèse. Les communautés qu'il a fondées et développées, la belle cathédrale et le beau petit séminaire qu'il a construit conserveront, pour leur part, son nom et sa mémoire. Non moins méritoire et fructueuse et non moins difficile, il faut aussi le reconnaître, fut l'œuvre de la presse catholique qu'il organisa multiple et sut maintenir, dans la langue maternelle de chacun des groupes de catholiques, si variés de nationalités, qui habitent le territoire de son vaste diocèse.

A toutes ces œuvres le vaillant archevêque de Saint-Boniface savait donner la flamme de son zèle et l'énergie de sa volonté, un peu de l'éloquence qui débordait si naturellement de la générosité et de l'enthousiasme de son âme.

Hélas ! cette sainte ardeur a consumé, plus rapidement que le cours ordinaire de la vie, des forces et une santé qui paraissent devoir suffire à une longue carrière.

Il est beau, devant Dieu et aussi devant les hommes, de tomber ainsi victime du devoir et de pouvoir dire que le combat qui a brisé les forces n'a pas amoindri les saintes énergies de la volonté. Mais il est triste aussi, pour ceux qu'animait l'ardeur d'un chef si valeureux, de le voir disparaître et de songer qu'on n'entendra plus sa voix, qu'on n'aura plus le réconfort de sa direction et de ses ordres, l'encouragement de ses conseils et de son exemple.

Il reste cependant une consolation à ceux qui déplorent cette perte douloureuse : en entrant dans l'immortalité de son éternelle récompense, le saint archevêque de Saint-Boniface n'oubliera ni les causes immortelles qu'il a servies, ni les fils dévoués pour lesquels il a travaillé et lutté, ni les bons compagnons d'armes et de labeurs qui veulent encore marcher sur ses traces.

En lui donnant la paix et le repos, Dieu ne l'a pas réellement séparé de ceux qui luttent et travaillent pour les causes auxquelles il devait donner sa vie. Il ne se survit pas seulement dans ses œuvres ; il se survit aussi dans les supplications qu'il continue d'adresser à Dieu pour elles, dans la protection qu'il leur continue. C'est une bénédiction qui n'aura pas de fin.

J.-A. D.

---

**MGR HENRI TÊTU**

La *Semaine Religieuse* publiera, dans sa prochaine livraison, une notice nécrologique sur Mgr Henri Têtu, dont un ami fidèle de notre revue a bien voulu se charger.

## CHRONIQUE DIOCÉSAIN

**Feu Monseigneur L.-D.-Henri Têtu.** — Mercredi après-midi, le 16 juin, avait lieu, de la chapelle de l'archevêché à la Basilique, la translation des restes de Monseigneur Henri Têtu, Prêlat Domestique, procureur et aumônier de l'archevêché, décédé la veille à l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang, après quelques jours de maladie. C'est M. le chanoine Laflamme, curé de la Basilique, qui a présidé la levée du corps.

Le clergé présent a ensuite récité l'office des morts.

Dans la soirée, le Conseil supérieur de la Société Saint-Vincent de Paul et le Conseil particulier de Québec sont allés passer une heure en prière auprès des restes de celui qui fut si longtemps l'aumônier dévoué de leur œuvre.

Son service a été chanté le lendemain par S. G. Mgr P.-E. Roy, archevêque de Séleucie, assisté de M. le chanoine L. Dumais, supérieur du Collège de Sainte-Anne, comme prêtre-assistant, et de MM. les abbés A. Belleau et A. Germain, comme diacre et sous-diacre.

Autour du catafalque avaient pris place : Mgr C.-O. Gagnon, P. D., sous-directeur de l'Action Sociale Catholique ; Mgr Th.-G. Rouleau, principal de l'École Normale ; Mgr C. Tanguay, P. D., de Sherbrooke ; M. l'abbé Alf. Dionne, curé de Saint-Georges de Beauce.

Le chœur et le bas-chœur étaient absolument remplis d'un clergé nombreux dont il est impossible de donner la liste : le Chapitre Métropolitain, les chanoines honoraires, des curés venus de toutes les parties du diocèse, des représentants des Trois-Rivières, de Sherbrooke et de Nicolet, des représentants de tous les ordres religieux : Jésuites, Capucins, Pères du Saint-Sacrement, Dominicains, Eudistes, Missionnaires du Sacré-Cœur, Oblats, Pères de Sainte-Croix, Pères Blancs, Pères de Saint-Vincent de Paul, etc.

Dans la nef, il y avait des Sœurs de la Congrégation et des Frères des Ecoles Chrétiennes, les élèves des orphelinats des Sœurs de la Charité, de l'Hospice Saint-Charles et du Patronage.

La Société Saint-Vincent de Paul était représentée par le Conseil supérieur : MM. C.-J. Magnan, Cyr. Tessier, Ed. Foley, H.-M. Chabot, J.-B. Cloutier, Alph. Gagnon, A.-B. Dupuis, C.-A. Langlois, J.-E. Martineau, Joseph Picard, Ern. Mercier et un grand nombre d'autres membres.

Les élèves du Petit Séminaire étaient au chœur de l'orgue.

L'inhumation des restes du regretté défunt a eu lieu à Sainte-Anne de la Pocatière le lendemain.

A l'arrivée des restes du défunt, la dépouille mortelle fut déposée au parloir, où se fit la levée du corps présidée par M. le chanoine L. Dumais, assisté de MM. les abbés Emile Dionne, curé de L'Islet, et Alf. Dionne, curé de Saint-Georges, cousins du défunt ; puis le cortège funèbre se mit en marche vers la chapelle du cimetière Painchaud, où un libera fut chanté par les élèves. Le lendemain, M. le supérieur chanta le service, puis l'on déposa le cercueil du côté sud du cimetière Painchaud, tout près des cours de récréation.

Des services funèbres ont aussi été chantés pour le regretté défunt, au Patronage, chez les Sœurs de la Charité, à la Basilique, à S.-Roch de Québec.

**A l'Université.** — Jeudi soir, le 17 juin, avait lieu, à la salle des Promotions de l'Université Laval, la séance solennelle de la collation des diplômes. S. E. le cardinal Bégin, Chancelier de l'Université, présidait, ayant à ses côtés Mgr Amédée Goseslin, P. A., recteur et tous les membres du corps universitaire.

Après le discours du recteur, M. le chanoine J. Gignac a fait l'éloge funèbre de Sa Sainteté Pie X et l'hon. M. Flynn celui de Sir François Langelier, professeur à la faculté de droit.

— Vendredi matin, le Conseil du Séminaire faisait l'élection de M. l'abbé François Pelletier, comme recteur de l'Université et supérieur du Séminaire, en remplacement de Monseigneur le chanoine A. Gosselin, dont le terme d'office était expiré ; M. l'abbé Ernest Nadeau a été élu premier assistant et M. l'abbé C.-N. Gariépy, second assistant.

M. le chanoine G.-J. Gignac, a été élu directeur du Grand Séminaire et M. l'abbé O. Genest demeure directeur du Petit Séminaire.

**Noces d'argent.** — De belles fêtes religieuses et patriotiques ont eu lieu dimanche dernier, à Saint-Grégoire de Montmorency, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la fondation de la paroisse, de l'arrivée du premier curé, M. l'abbé J.-B. Ruel, et de la bénédiction d'un monument du Sacré-Cœur qui restera pour en fixer le souvenir.

La fête a commencé par une grand'messe chantée par M. l'abbé P. Mathieu, enfant de la paroisse, vicaire à Saint-Roch, assisté de MM. les abbés Emile Bernard, vicaire à Saint-Roch et J. Lizotte, vicaire à Beauport.

Le sermon de circonstance a été prononcé par M. l'abbé Alf. Langlois, professeur de théologie, à l'Université Laval.

Dans l'après-midi, S. E. le Cardinal Bégin a bien voulu aller bénir le nouveau monument, et le R. P. Lelièvre, de Saint-

Sauveur a donné le sermon. M. le maire A. Lortie, a ensuite consacré officiellement la paroisse au Sacré-Cœur de Jésus.

Le soir, il y eut procession aux flambeaux et feux d'artifice.

**Chez les Sœurs de la Charité.** — Dimanche, S. E. le cardinal Bégin, assisté de M. l'abbé J.-B. Dérome, aumônier, et I. Lecours, du Collège de Lévis, dans la chapelle des Sœurs de la Charité, faisait la bénédiction solennelle d'une cloche, d'un tableau du Sacré-Cœur et d'un orgue.

Mgr Th.-G. Rouleau, principal de l'École Normale Laval, a prononcé le sermon.

La nouvelle cloche pèse 792 livres et porte les noms de Marie, Joseph, Nazaire, Marguerite, Marcelle.

### A TRAVERS LES DIOCÈSES

**Saint-Boniface.** — L'Église du Canada a fait une grande perte par la mort de S. G. Mgr Langevin, décédé à l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 15 juin au matin.

C'est à Québec même, où il était venu assister aux fêtes du Jubilé sacerdotal de S. E. le cardinal Bégin, qu'il ressentit les premières atteintes du mal qui allait l'emporter. A son retour à Montréal, son médecin l'obligea à se mettre immédiatement sous les soins des bonnes Sœurs de l'Hôtel-Dieu. En dépit de ces soins pressés, le mal empira : un érysipèle s'était déclaré. Les complications ont provoqué la mort à brève échéance.

S. G. Mgr Louis-Philippe-Adélarde Langevin naquit à Saint-Isidore de Laprairie, le 23 août 1855. Il fit ses études classiques au Petit Séminaire de Montréal. Il y eut comme compagnons de classe S. G. Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, feu l'honorable F.-D. Monk, qui fut ministre dans le cabinet fédéral, feu M. le juge Beaudin et quelques autres notabilités du monde ecclésiastique ou laïque canadien.

Après avoir commencé ses études théologiques au Grand Séminaire de Montréal, l'abbé Langevin les continua chez les RR. PP. Jésuites du Collège Sainte-Marie, à Montréal. Il alla les parfaire à Rome, d'où il rapporta le titre de docteur en Droit canonique.

Revenu au pays, il entra, en 1881, dans l'ordre des Oblats de Marie Immaculée, où il était élevé au sacerdoce en 1882, par S. G. Mgr Fabre., alors évêque, plus tard, en 1895, archevêque de Montréal, et qui devait plus tard, donner à ce jeune prêtre l'onction épiscopale.

Pendant trois ans, le Rév. P. Langevin fut missionnaire, en résidence à Saint-Pierre de Montréal. En 1885, il devenait professeur de Théologie à l'Université d'Ottawa, vice-doyen de cette Faculté et directeur du Grand Séminaire, poste d'honneur et de responsabilité, qu'il occupa avec succès pendant huit ans.

En 1893, il fut nommé supérieur de la Province des Oblats à Saint-Boniface en même temps que curé de Sainte-Marie de Winnipeg.

Dix-huit mois plus tard, la succession de S. G. Mgr Taché lui échet. Il fut sacré, dans son église cathédrale de Saint-Boniface, le 19 mars 1895.

« Son règne épiscopal, depuis lors, écrit l'*Action Catholique* dans la belle notice biographique qu'elle a consacrée à l'illustre archevêque, n'a été qu'une suite d'ardents combats, d'incessantes luttes pour la double cause sacrée des intérêts catholiques et de la légitime influence de l'élément français, comme propagateur de la foi catholique, dans l'immense sphère d'action confiée à son zèle dévorant. Appuyée sur les ressources d'une intelligence remarquable, d'une vertu religieuse éprouvée, d'un magnifique talent de parole et d'écrit, d'une vigueur dans l'action et d'une fermeté dans le dessein vraiment hors de l'ordinaire, la carrière du vaillant archevêque dont nous déplorons aujourd'hui la disparition, s'est imposée d'emblée à l'admiration et à la sympathie générales. Et le vide que laisse cette mort ne peut-être que très sensible à tous les cœurs religieux et patriotes.

Un service funèbre a été célébré à la cathédrale de Montréal par S. G. Mgr Bruchési, archevêque de Montréal. Au chœur, on remarquait S. E. le cardinal Bégin, archevêque de Québec, LL. GG. Mgr Gauthier, archevêque d'Ottawa, Mgr Spratt, archevêque de Kingston, Mgr Emard, évêque de Valleyfield, Mgr Cloutier, évêque des Trois-Rivières, Mgr Brunault, évêque de Nicolet, Mgr Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe, Mgr O'Brien, évêque de Peterboro, Mgr Scollard, évêque du Sault-Sainte-Marie, Mgr Forbes, évêque de Joliette, Mgr Grouard, vicaire apostolique de l'Athabaska-Mackenzie, Mgr. Latulippe, vicaire apostolique du Témiscamingue, Mgr Charlebois, vicaire apostolique du Keewatin, Mgr Gauthier, évêque auxiliaire de Montréal, Mgr Chalifoux, évêque auxiliaire de Sherbrooke, Mgr Ross, grand vicaire de Rimouski, Mgr Dugas, grand vicaire de Joliette, Mgr Ouimet, vicaire général de Mont Laurier, Mgr Dugas, vicaire général de Joliette et Mgr Dugas, curé de Cohoes, en retraite. M. l'abbé J.-A. Normandeau, représentant de Mgr Legal, archevêque d'Edmonton et un très grand nombre d'autres membres du clergé.

La nef de la vaste cathédrale était remplie de fidèles aux premiers rangs desquels on remarquait plusieurs notabilités.

L'oraison funèbre fut prononcée par S. G. Mgr Emard, évêque de Valleyfield.

Après le service funèbre on transporta processionnellement la tombe vers la gare Windsor où pénétrèrent des milliers de personnes.

Le cercueil fut déposé en chapelle ardente à bord du char, le « Lethbridge », mis à la disposition de S. G. Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, et de sa suite ecclésiastique, par la gracieuseté du Pacifique Canadien. Et le convoi se mit en marche vers Saint-Boniface.

A Ottawa, des milliers d'enfants canadiens-français s'étaient rassemblés à la gare. Et, au passage du train, ils prièrent pour le repos de l'âme du grand défenseur de l'enfance et de l'école catholique canadiennes-française.

A Saint-Boniface, les obsèques de S. G. Mgr Langevin ont été célébrées le 22 juin. S. G. Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, officiait.

S. G. Mgr Mathieu, évêque de Régina, prononça l'oraison funèbre en français et S. G. Mgr McNally, évêque de Calgary, en anglais.

Après les funérailles, le corps de S. G. Mgr Langevin a été déposé dans la crypte de la cathédrale.

**Chatham.** — Les Acadiens viennent de perdre un des plus grands bienfaiteurs de leur race par la mort de Mgr Richard, P. D., curé de Rogersville. Il est décédé vendredi dernier, le 18 juin, dans sa paroisse.

Mgr Richard, est né à Saint-Louis de Kent, N.-B., le 9 avril 1847.

Il fit ses études à Charlottetown, I. P. E., et au Grand Séminaire de Montréal, et il fut ordonné prêtre à Charlottetown par S. G. Mgr McIntyre le 30 juillet 1870.

Vicaire, puis curé de sa paroisse natale, de 1870 à 1886, il a bâti une église et un presbytère, il a fondé un collège classique qui n'a pu subsister, et un couvent. Il a aussi fondé deux paroisses, Acadieville et Saint-Ignace de Kent, et bâti dans chacune d'elles une église.

En 1886, il était nommé curé de Rogersville, où il a construit une église, un presbytère et fondé un couvent.

Mgr Richard a immensément travaillé pour ses compatriotes. « La perte qu'ils viennent de faire, écrit *l'Action Catholique*, est une perte pour toute la race française du Canada, pour tous les catholiques de notre pays, pour tous les Canadiens patriotes et intelligents, qui estiment que la justice et l'équité doivent assurer la paix et la prospérité de ce pays.

« Nous garderons à jamais avec nos frères acadiens, la mémoire féconde en nobles exemples de ce saint et modeste prêtre qui n'ambitionna rien pour lui-même, mais qui travailla toujours, sans s'épargner, pour le bien de l'Église et de sa patrie.

« Honneur et paix au vaillant lutteur, respect et vénération à sa mémoire. Qu'il reste auprès de Dieu le protecteur des siens, le défenseur de la cause sacrée pour laquelle il a dépensé et donné sa vie. »

« Cœur généreux, bienfaiteur de sa race, pasteur pieux, colonisateur zélé, patriote ardent, digne de vivre au ciel et dans le cœur des siens », comme le disait S. E. le cardinal Bégin dans la dépêche de condoléances qu'il envoyait à l'occasion de sa mort, voilà en un mot ce que fut Mgr Richard.

---

**Prière aux abonnés de vérifier, à la suite de leur adresse, la date de l'échéance de leur abonnement, et de l'acquitter, s'il y a lieu, le plus tôt possible.**

---

## BULLETIN SOCIAL

---

### FAITS ET ŒUVRES

#### LE RÈGNE SOCIAL DU SACRÉ-CŒUR

Les villes de Hull et des Trois-Rivières, les municipalités ou paroisses de Saint-Joseph de Beauce, de Saint-Louis de Courville, ont fait récemment leur consécration officielle au Sacré-Cœur de Jésus.

Quant aux paroisses qui l'ont déjà proclamé leur roi et maître, elles ont voulu lui renouveler, à l'occasion de sa fête annuelle, leurs tributs d'hommages et leurs promesses d'obéissance, prompte, joyeuse et entière. A Saint-Sauveur, tout particulièrement, on lui avait préparé une véritable apothéose que la mauvaise température n'a pas permis de faire aussi éclatante qu'on l'avait souhaitée, mais qui a suffi à montrer, tout de même, que le Sacré-Cœur étend de plus en plus sur nous son règne bienfaisant.

Tout indique donc que son règne arrivé, que sa volonté de régner sera faite, sur la terre comme au ciel.

Nous n'y avons pas assez réfléchi : le règne du Sacré-Cœur doit s'exercer dans le temps présent ; il s'applique aux individus, mais principalement aux hommes groupés en sociétés grandes ou petites ; son influence doit atteindre toutes les paroles et tous les actes de la vie extérieure et publique. En d'autres mots : le règne du Sacré-Cœur sur les hommes ne peut être qu'un règne social.

Il y aurait profit à faire voir combien est nécessaire au monde cette royauté d'amour et de quels bienfaits elle est la source.

Nous nous proposons d'y revenir.

AUBERT DU LAC.

#### LE LÉV. P. RUTTEN A QUÉBEC

La population de notre ville a eu le plaisir d'entendre, dimanche dernier, l'envoyé spécial du peuple belge au peuple canadien. Elle en gardera longtemps le souvenir ému.

Nous avons pensé, tout d'abord, à consigner dans la *Semaine Religieuse* un résumé des beaux discours du R. P. Rutten ; mais l'*Action Catholique* ayant rapporté dans le détail, lundi soir, les éloquentes paroles qu'il a prononcées tant à la basilique qu'à la salle Saint-Pierre, nous nous croyons justifiable de ne pas refaire ici ce compte rendu un peu trop long pour nos courtes pages du *Bulletin Social*.

Nous nous bornerons à quelques réflexions rapides :

Un des apôtres les plus ardents des unions ouvrières à base confessionnelle a fait leur procès, devant nos unionistes de toute couleur, aux unions professionnelles neutres.

Nous nous en réjouissons. Il est grand temps que nous en finissions, nous, catholiques, avec ce que le Rév. P. a justement appelé « l'impossible et hypocrite neutralité » et que nous cessions, enfin, de vouloir marier ensemble, la vérité et l'erreur.

Le prêtre qui, en Belgique, a pu, avec les concours de ses amis, grouper en syndicats chrétiens plus de cent mille travailleurs sans, pour cela, diminuer en rien l'un quelconque des avantages matériels légitimes que les ouvriers peuvent attendre de l'union de leurs forces, ce prêtre a donné, dimanche, les raisons les plus décisives pour convaincre les ouvriers qu'il y va de leur dignité, de la sécurité de leur foi, de leurs intérêts bien entendus de se constituer en associations franchement catholiques. Nous voulons espérer qu'il a été compris.

Il a dénoncé le socialisme quel qu'il soit, sous quelque forme douceuse ou canaille qu'il se présente, disant de lui qu'il est partout le même, qu'il finit toujours par être un perturbateur de l'ordre, un recruteur de mécontents, un souffleur de revendications folles et un allumeur de révolutions. C'est lui, le socialisme, qui a gâté, dans toute l'Europe, les ouvriers qui lui ont voté confiance ; c'est lui, le socialisme, qui a compromis jusqu'aux justes réclamations des travailleurs ; le grand coupable et l'insigne scélérat, c'est lui.

Quel bonheur, si, tout d'un coup, on allait rester bien vaincu, chez les ouvriers catholiques de chez nous, que toutes ces affirmations sont l'exacte vérité !

Quelle surprise aussi et combien agréable, si après avoir entendu ce religieux qui, lui-même, a groupé à part pour leur bien moral, intellectuel et matériel les ouvriers catholiques de son pays, les nôtres se décidaient enfin à comprendre que l'organisation ouvrière catholique est non seulement désirable, mais possible, mais avantageuse ; qu'il faut le prêtre pour l'asseoir sur ses véritables bases, pour la conseiller, la guider, l'encourager quand elle suit le droit chemin et la redresser quand elle s'égare !

Après tout, pourquoi les catholiques repousseraient-ils la forme d'association qui seule correspond à leurs différents besoins ? Pourquoi s'obstiner à ne pas suivre les directions pontificales ?

Sous prétexte que diviser de cette façon les ouvriers d'une ville ou d'un pays, ce serait les affaiblir ?

L'exemple des pays où de telles associations existent prouve le contraire. Rien n'empêche des armées différentes de se joindre ensemble pour une juste cause ! Si la cause pour laquelle on veut les unir est mauvaise, qui ne voit combien il importe que les catholiques soient séparés afin de pouvoir s'abstenir ? Leur est-il permis de vouloir être forts pour être injustes ?

Nous pourrions continuer longtemps ces réflexions à propos de vérités bonnes à dire aux ouvriers de Québec et dont quelques-unes leur ont été rappelées, l'autre jour, par un homme d'une compétence et d'une autorité exceptionnelles.

On le voit, si le R. P. Rutten a recueilli, durant son trop court passage au milieu de nous, quelques secours pour ses frères malheureux, il a prodigué largement les paroles courageuses et vraies qui aideront nos travailleurs à voir un peu plus clair et un peu plus haut.

Et cela, avec tant d'autres choses, lui gardera dans nos cœurs un long souvenir.

AUBERT DU LAC.

#### L'ALCOOL ET LA SCIENCE

M. le Dr Jos. Gauvreau, registraire du Collège des Médecins et Chirurgiens de la Province de Québec, a fait, tout dernièrement, dans quelques-uns des centres franco-américains de la Nouvelle-Angleterre, une campagne antialcoolique dont il faut espérer de magnifiques résultats.

Ce vaillant apôtre de l'Abstinence Totale met au service d'une cause excellente non seulement de belles qualités d'écrivain et de conférencier, mais aussi une science incontestable et c'est tout cela qui donne à sa parole une grande force de persuasion et de conviction.

*La Revue Antialcoolique*, publiée à Boston par les Cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc qui sont, comme on le sait, de véritables sociétés d'abstinence totale, nous apporte dans son numéro de juin, un résumé des onze conférences prononcées par M. le Dr Gauvreau, chez nos compatriotes des États-Unis.

Nous en détachons ces quelques passages :

— Comme ça, Docteur, il n'y a pas moyen de prendre un coup ?

— Je vous ai promis la vérité, toute la vérité et rien que la vérité, comme quand on rend témoignage en cour de justice.

Vous allez l'avoir. Je ne suis pas pour prétendre qu'un verre de boisson fasse un tort considérable. Je ne prétendrai même pas qu'un verre de boisson à des époques éloignées puisse faire un tort quelconque. La science voulant être très véridique a tenté des expériences sur une foule de bêtes de toutes sortes. Elle a étudié l'effet de l'alcool sur tous les animaux qui existent, ou à peu près. Elle a fait des comparaisons avec l'homme. Elle a rapproché de l'homme les animaux qui lui ressemblaient le plus et elle a tiré des conclusions. Je veux vous dire toute la vérité, mais remarquez bien que vous ne devez pas vous servir d'une partie de ma pensée pour favoriser une passion à vous ; et si vous voulez vous servir de ma pensée, servez-vous de toute ma pensée. Si l'on pouvait déterminer la dose en deça de laquelle il n'y a pas de dangers ; si l'on pouvait vous dire : il n'y a pas de danger à en prendre une demi cuillerée ou une cuillerée ce serait très facile pour tout le monde de prendre de l'alcool. Mais c'est ce qu'on ne peut pas, et on n'a jamais pu déterminer la quantité qui serait sûrement inoffensive. Cela varie avec les individus, les constitutions, le travail, avec une infinité de choses. Cependant, après avoir fait des études consciencieuses la science dit ceci : Trouvez-moi un homme absolument exempt de toute tare, n'ayant pas chez lui d'hérédité, dont le père et la mère, dont le grand-père et la grand'mère n'avaient aucune tare, dont les habitudes, le genre de vie ne s'objectent absolument pas au fonctionnement de tous les organes ; trouvez cet homme et dites-lui que la science lui permet de prendre deux onces d'alcool par jour. Cela équivaut à quatre cuillerées à soupe. Mais la science ajoute : Quand vous m'aurez trouvé cet homme-là, s'il ne veut pas, tôt ou tard, sentir les mauvais effets de l'alcool, il ne devra jamais prendre ces boissons à jeun, ni entre les repas, ni avant de se coucher, mais en mangeant, et jamais dans une boisson à titre plus élevé que 10 ou 12%. J'en appelle à vous, Messieurs, êtes-vous capables de trouver l'homme qui prend si modérément des boissons qu'il n'en prenne que quatre cuillerées à soupe par jour et dans les conditions prescrites. Cet homme n'est pas plus trouvable qu'un merle blanc ? Vous connaissez la dose physiologique, mais je ne vous la conseille pas ».

---

**Nos lecteurs nous rendraient un très appréciable service en mentionnant la « Semaine Religieuse », lorsqu'ils s'adressent à nos annonceurs.**

# LES PRÉVOYANTS DU CANADA

## ASSURANCE FONDS DE PENSION

CAPITAL AUTORISÉ - - - - - \$500,000.00

Actif du Fonds de Pension le 31  
mars 1915 - - - - - \$626,639.42

Progression de la Compagnie jusqu'au 31 mars 1915.

| ANNÉES         | SECTIONS | SOCIÉTAIRES<br>(Actifs) | PENSIONS | ACTIF        |
|----------------|----------|-------------------------|----------|--------------|
| 1909           | 45       | 1,880                   | 5,205    | \$ 16,461.94 |
| 1910           | 149      | 8,540                   | 19,269   | 72,217.94    |
| 1911           | 224      | 14,228                  | 30,910   | 170,670.80   |
| 1912           | 294      | 19,326                  | 39,211   | 284,355.82   |
| 1913           | 349      | 24,492                  | 47,957   | 423,745.31   |
| 1914           | 399      | 28,689                  | 55,541   | 584,188.43   |
| 1915 (31 mars) | 412      | 29,656                  | 57,312   | 626,639.42   |

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront Les Frévoyants du Canada, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

**ANTONI LESAGE,**

Gérant-Général.

Bureau Chef : 126, St-Pierre, Édifice "DOMINION", Québec

Bureau à Montréal : Chambre 22, EDIFICE "LA PATRIE" ;

X. Lesage, Gérant

Agent à Québec : Stanislas Côté 134, Lockwell.

# LA BANQUE NATIONALE

SIÈGE SOCIAL : QUÉBEC.

Capita autorisé : Cinq millions de piastres

Capital payé : Deux millions de piastres

Réserves : Un million huit cent quarante-huit mille six piastres et quarante-sept centins.



Ces **COFFRETS D'ÉPARGNES** sont mis à la disposition du public pour favoriser la pratique de l'économie dans toutes les classes de la société.

Nous invitons les cultivateurs et les ouvriers à nous confier un premier dépôt **D'UN DOLLAR**; ce dépôt leur donnera droit à un coffret qui restera leur propriété jusqu'à ce qu'ils le rendent en bon état à la Banque; celle-ci alors leur remboursera leur dépôt, plus un intérêt, qui sera compté aux taux courant le plus élevé.

Voici un excellent moyen de mettre quelque chose de côté pour les vieux jours ou encore pour l'avenir des enfants.

Nous serons heureux de fournir tous les renseignements voulus concernant ce **NOUVEAU SYSTÈME D'ÉPARGNE**.

## RAPIDITÉ D'ACCUMULATION D'ÉPARGNES MENSUELLES PLACÉES A 3% INTÉRÊT COMPOSÉ

En supposant qu'un client dépose en banque \$5.00 tous les mois, à compter de la naissance d'un de ses enfants, cette épargne périodique rapportera, en **VINGT ET UN ANS**, la jolie somme de **\$1751.91**, capital et intérêts.

Le tableau suivant montre bien la progression rapide de divers montants confiés à notre département d'épargnes :

| Ans | \$5.00   | \$10.00  | \$15.00  | \$20.00  | \$25.00   | \$30.00   |
|-----|----------|----------|----------|----------|-----------|-----------|
|     | PAR MOIS |          |          |          |           |           |
| 1   | \$ 60.95 | \$121.92 | \$182.91 | \$243.91 | \$ 304.87 | \$ 365.83 |
| 2   | 123.73   | 247.51   | 371.51   | 495.17   | 618.93    | 742.70    |
| 3   | 188.41   | 376.89   | 565.48   | 754.03   | 942.49    | 1130.97   |
| 4   | 255.05   | 510.19   | 765.48   | 1020.73  | 1275.83   | 1530.97   |
| 5   | 323.72   | 647.53   | 971.53   | 1295.48  | 1619.25   | 1943.06   |
| 6   | 394.44   | 789.00   | 1183.80  | 1578.52  | 1973.05   | 2367.61   |
| 7   | 467.30   | 934.76   | 1402.49  | 1870.13  | 2337.55   | 2804.99   |
| 8   | 542.37   | 1084.92  | 1627.79  | 2170.56  | 2713.06   | 3255.59   |
| 9   | 619.70   | 1239.61  | 1859.89  | 2480.07  | 3099.94   | 3719.80   |
| 10  | 699.33   | 1398.98  | 2099.01  | 2795.94  | 3498.49   | 4198.05   |
| 11  | 781.47   | 1563.17  | 2345.38  | 3127.42  | 3909.09   | 4690.77   |
| 12  | 866.04   | 1732.33  | 2590.19  | 3465.84  | 4332.12   | 5198.87   |
| 13  | 953.17   | 1906.60  | 2860.66  | 3814.45  | 4767.02   | 5721.31   |
| 14  | 1042.93  | 2086.13  | 3130.03  | 4173.67  | 5216.88   | 6260.06   |
| 15  | 1135.38  | 2271.09  | 3407.55  | 4543.71  | 5679.41   | 6815.10   |
| 16  | 1230.64  | 2461.64  | 3698.46  | 4924.93  | 6155.93   | 7386.91   |
| 17  | 1328.78  | 2657.95  | 3988.01  | 5317.67  | 6646.85   | 7976.00   |
| 18  | 1429.87  | 2860.19  | 4291.46  | 5722.29  | 7152.60   | 8582.91   |
| 19  | 1534.03  | 3068.55  | 4604.08  | 6139.15  | 7673.65   | 9208.15   |
| 20  | 1641.35  | 3283.21  | 4926.15  | 6568.61  | 8210.45   | 9852.29   |
| 21  | 1751.91  | 3504.35  | 5257.95  | 7011.05  | 8763.46   | 10515.90  |

## MANDATS D'ARGENT DE LA BANQUE NATIONALE

Nos succursales sont autorisées à émettre des Mandats payables dans tout le Canada, sauf le Yukon, aux taux suivants :

|                   |        |
|-------------------|--------|
| \$ 5.00 ou moins  | 3 sous |
| de 5.00 à \$10.00 | 6 "    |
| de 10.00 à 30.00  | 10 "   |
| de 30.00 à 50.00  | 15 "   |

Beaucoup de nos clients et le public en général ignorent l'existence de ce service chez nous, le même que celui des Postes et des Messageries (Express); il est plus prompt et tout aussi sûr. Nos Mandats sont payables dans tous les bureaux de banques du Canada, sur présentation et sans commission. Nous vous invitons à profiter de ces remarquables avantages.

# COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET  
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ, DES FABRIQUES,  
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES  
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX



SI LE PUBLIC CONNAISSAIT les  
grands avantages des **VERRES TORIQUES**  
sur les autres verres à lunettes ordinaires  
personne n'achèterait plus que des **VERRES  
TORIQUES**. Le foyer de ces verres est  
presque illimité tandis que dans les verres  
ordinairement vendus il n'existe guère que  
dans une partie fort limitée du centre.  
C'est le verre que tous les vrais oculistes  
prescrivent parce que c'est vraiment le seul  
qui donne **ENTIÈRE SATISFACTION**.

---

**P.-C. Lacasse**  
OPTICIEN ET OPTOMÉTRISTE  
40, RUE DE LA FABRIQUE

LE

garante-

SUELLES

5.00 tous  
enfants,  
ET UN  
éts.

rapide de  
argnes :

\$30.00

365.83  
742.70  
1130.97  
1530.97  
1943.06  
2367.61  
2804.99  
3255.59  
3719.80  
4198.05  
4690.77  
5198.37  
5721.31  
6260.06  
6815.10  
7386.91  
7976.00  
8582.91  
9208.15  
9852.29  
10515.90

ONALE

landats  
ix taux

morent  
lui des  
mpt et  
ous les  
it sans  
remar-

FONDÉE AU CANADA EN 1888.

## F. CERNICHIARO & FRERE

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs sur articles métalliques

51, RUE SOUS-LE-FORT, (près de l'ascenseur)  
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenture et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

## VIN DE MESSE

"SANCTUAIRE" Nous en garantissons la pureté "VATICAN"

Certificats d'authenticité approuvés par  
S. G. Mgr L'Archevêque de Montréal.

PRIX ET ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE.

FUMEZ NOTRE CIGARE

"ROYAL FAMILY"

\$2.50 LA BOITE DE 50

L'ÉGAL DU MEILLEUR CIGARE À 10 Cents.

Ecrivez aujourd'hui pour en avoir une boîte.

LAPORTE, MARTIN, Limitée

568, St-Paul,

TEL. MAIN 3766

MONTREAL.

## EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUTS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LORGNONS  
pour tous les cas d'Amétropie.

95, rue Saint-Joseph, - - QUEBEC

## EDITION NOUVELLE ET DEFINITIVE DU **BREVIAIRE ROMAIN**

Les éditions nouvelles sont entièrement conformes aux décrets les plus récents de S. S. et notamment à celui du 28 octobre 1913.

Le format moyen étant déjà épuisé et cela pour un temps qu'il est impossible de déterminer, nous offrons maintenant en vente le No 88, Mame, grand format, chagrin premier choix, reliure très souple en noir, coins ronds, tranche dorée. Prix \$12.

Aussi quelques exemplaires avec reliure de luxe aux prix de \$15. et \$18.

L'édition in-32, petit format, sera en vente en avril. Même reliure que le précédent. Prix de vente \$8. l'exemplaire.

Nous engageons nos clients à nous faire parvenir leur commande immédiatement afin d'être assuré d'un exemplaire.

LIBRAIRIE DU CLERGÉ

**J.-P. GARNEAU**

LIBRAIRE-EDITEUR ET MARCHAND  
D'ORNEMENTS D'ÉGLISE

**47, rue Buade, - - - - - QUEBEC.**

**LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS**

LIBRAIRES - EDITEURS - IMPORTATEURS  
GROS ET DÉTAIL

**177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.**

Editeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.  
GARANTIE DE SATISFACTION.

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.  
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré adressé sur demande.



**La Compagnie Gauthier & Frère**  
 — INCORPORÉE —  
**PEINTRES - DECORATEURS**

Vient d'ouvrir une très importante fabrique de verre plombé, verrières (vitraux peints), pour églises et maisons privées.

Cette fabrique, qui est la mieux outillée du pays est sous la direction d'un artiste de haute renommée, qui est bien secondé par d'habiles ouvriers.

La Compagnie Gauthier & Frère a obtenu la médaille d'or à la dernière Exposition Provinciale comme l'atteste la vignette ci-haut.

Deux importants contrats pour verrières sont en voie d'exécution, un pour l'église de Beauport, et l'autre à l'église Notre-Dame de Lourdes, pour le compte des RR. PP. Oblats de St-Sauveur, Québec.

Estimé et croquis fournis sur demande.

La maison Gauthier & Frère, la plus ancienne du genre dans la Province de Québec, établie en 1868, a décoré plus de 200 églises dans les différentes provinces du Dominion.

Spécialités: Peinture à fresque, décoration d'églises, dorure, encadrements de tous genres, pour chemins de Croix, peintures à l'huile, etc., etc.

**MANUFACTURE DE MIROIRS — ATELIERS DE BIZEAUTAGE, etc.**

Ouvrage fait avec soin et garantie de satisfaction.

**La Compagnie Gauthier & Frère, Incorporée**  
 Tél. 2300 295, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC

MAISON FONDÉE EN 1862

## O. PICARD & FILS

Pose d'Appareils Hygiéniques les plus perfectionnés et les plus modernes dans les édifices publics et les maisons privées

**VENTILATION : UNE SPÉCIALITÉ.**

Fournaies à Air Chaud, à Eau Chaude et à Vapeur.  
QUÉBEC

---

## PICARD & DUQUET

ENR

**HORLOGERS ET BIJOUTIERS**

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPÉCIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

---

F. M. TALBOT

TELEPHONE 2421

J.-A.-T. DIONNE

A. A. P. Q., F. R. A. J. C.

A. A. P. Q., A. R. A. J. C.

## TALBOT & DIONNE

ARCHITECTES

14, rue St-Joseph, - - - QUEBEC.

---

ACHETEZ  
VOS

## FOURRURES

A LA

MAISON DE CONFIANCE

**HOLT, RENFREW & Co., Limited**

RUE BUADE,

QUEBEC.

# LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES  
Fondée en 1848

**BUREAU PRINCIPAL**  
Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.

## SUCCURSALES A QUEBEC :

**ST-ROCH**, coin des rues St-Joseph et du Pont.  
**ST-SAUVEUR**, No 801 rue St-Valier.  
**ST-JEAN-BAPTISTE**, No 479 rue St-Jean.  
**BASSE-VILLE**, No 53, rue St-Pierre.  
**LIMOILOU**, Boulevard St-Charles.

## SUCCURSALES A LEVIS :

RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la côte).

RUE EDEN, No 20, (sur la côte).

SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS, de 7 à 8.30 hres,  
les succursales suivantes : ST-ROCH, ST-SAUVEUR, ST-JEAN-  
BAPTISTE, LIMOILOU et LEVIS RUE EDEN.

## BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la CAISSE D'ÉCONOMIE offre aux familles de petites BANQUES en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

## COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au BUREAU PRINCIPAL et à la SUCCURSALE DE ST-ROCH, pour la garde de débentures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ses opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles